

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

31 DÉCEMBRE 2022

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Information financière supplémentaire (non auditée)	
Produits et charges par projet	13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre d'éducation financière EBO (Entraide budgétaire Ottawa)

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre d'éducation financière EBO (Entraide budgétaire Ottawa) (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières aux pages 13 à 15, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

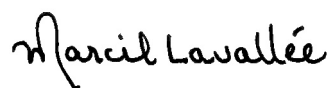
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 19 mai 2023

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

4

	Budget (note 3)	2022	2021
PRODUITS			
Subventions et contrats (note 4)	644 809 \$	640 507 \$	731 578 \$
Dons	-	1 935	4 192
Intérêts	-	1 763	450
Autres activités	116 859	25 318	10 598
	761 668	669 523	746 818
CHARGES			
Salaires, contractuels et avantages sociaux	655 146	589 010	540 305
Services et honoraires professionnels	33 640	32 172	73 235
Loyer et frais afférents	24 364	23 717	23 637
Fournitures et frais de bureau	13 337	11 648	13 023
Frais de déplacement	7 020	7 064	848
Communications	6 821	6 425	6 151
Formation	12 550	4 115	249
Assurances	3 100	3 435	2 653
Publicité et promotion	4 590	3 208	3 247
Frais d'activités communautaires	-	439	963
Réunions et comités	1 100	302	606
	761 668	681 535	664 917
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	- \$	(12 012) \$	81 901 \$

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

5

	Non affecté	Fonds de prévoyance	Fonds d'initiatives stratégiques 2021 à 2024	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	61 242 \$	215 000 \$	115 000 \$	391 242 \$	309 341 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(12 012)	-	-	(12 012)	81 901
SOLDE À LA FIN	49 230 \$	215 000 \$	115 000 \$	379 230 \$	391 242 \$

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

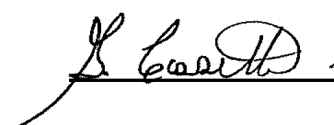
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2022

6

	2022	2021
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	291 310 \$	164 355 \$
Placements garantis liés aux marchés, taux de rendement maximal cumulé de 16,20 %, échéant en février 2023	30 029	30 029
Taxe de vente harmonisée à recevoir	14 581	8 238
Subventions à recevoir	44 478	66 015
Recevable Micro-Crédit	2 742	6 780
Frais payés d'avance	111	586
	383 251	276 003
PLACEMENTS GARANTIS LIÉS AUX MARCHÉS , taux de rendement maximal cumulé entre 4,95 % et 45 %, échéant entre juin 2024 et juin 2026	279 736	279 736
	662 987 \$	555 739 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 5)	51 330 \$	46 077 \$
Subventions reportées (note 6)	191 906	77 899
Prêt Micro-Crédit (note 7)	40 521	40 521
	283 757	164 497
ACTIF NET		
Non affecté	49 230	61 242
Affectations internes (note 8)		
Fonds de prévoyance	215 000	215 000
Fonds d'initiatives stratégiques 2021 à 2024	115 000	115 000
	379 230	391 242
	662 987 \$	555 739 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 _____, administrateur

 _____, administrateur

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

7

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(12 012) \$	81 901 \$
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Taxe de vente harmonisée à recevoir	(6 343)	1 294
Subventions à recevoir	21 537	57 169
Recevable Micro-Crédit	4 038	1 469
Frais payés d'avance	475	1 476
Créditeurs et frais courus	5 253	302
Subventions reportées	114 007	(3 455)
	138 967	58 255
	126 955	140 156
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements garantis liés aux marchés	-	(220 043)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	126 955	(79 887)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	164 355	244 242
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	291 310 \$	164 355 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

8

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre d'éducation financière EBO (Entraide budgétaire Ottawa) a été créé dans le but de défendre les intérêts des personnes à faible revenu et de répondre aux besoins individuels en matière d'information, de prévention, d'éducation, de formation et de consultation dans toute affaire de nature financière.

Le Centre est constitué sans capital-actions en vertu de la Loi de 2010 sur les organismes sans but lucratif de l'Ontario. Ce dernier est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le Centre applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

Le Centre comptabilise les subventions et les contrats selon la méthode du report. Les subventions et les contrats affectés à des charges de périodes futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant de dons et des autres activités sont reconnus au moment de la réception des fonds.

Les dons en nature, qui auraient autrement été achetés, sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés lorsque les paiements sont exigibles.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

9

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services reçus à titre bénévole

Le Centre ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Le Centre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le centre qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

Le Centre évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements garantis liés aux marchés, des subventions à recevoir et du recevable Micro-Crédit.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Centre détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Centre détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Centre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

10

3. BUDGET

Le budget présenté aux fins de comparaison est approuvé par le conseil d'administration, mais non audité.

4. SUBVENTIONS ET CONTRATS

	2022	2021
Prospérité Canada		
Champion de l'autonomie financière	150 613 \$	151 673 \$
Coaching - Prosper	31 599	-
Ville d'Ottawa		
Financement de soutien	113 224	111 004
Ville d'Ottawa - COVID-19	-	9 035
Desjardins		
Mes finances, mes choix	102 456	108 150
Desjardins Micro-Crédit Est	65 260	138 582
Fondation Trillium	100 828	61 404
Centraide Est de l'Ontario		
Subvention annuelle	54 698	51 632
Subvention COVID-19	-	25 043
Autres subventions salariales d'embauche	8 814	14 802
Fondation communautaire d'Ottawa	4 167	-
Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt	4 000	-
Subvention salariale d'urgence du Canada	3 623	35 958
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	1 225	666
L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)	-	22 800
Alternia Crédit Union (RALFO)	-	829
	640 507 \$	731 578 \$

5. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2022	2021
Comptes à payer et frais courus	37 834 \$	37 703 \$
Sommes à remettre à l'État	13 496	8 374
	51 330 \$	46 077 \$

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

11

6. SUBVENTIONS ET CONTRATS REPORTÉS

Les variations survenues dans le solde des subventions et contrats reportés sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début	77 899 \$	81 354 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	754 514	728 123
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(640 507)	(731 578)
Solde de fin	191 906 \$	77 899 \$

Les subventions et contrats reportés se détaillent comme suit :

	2022	2021
Micro-Crédit Est	66 344 \$	16 782 \$
Desjardins - Mes finances, mes choix	60 043	52 500
Prospérité Canada - Coaching Prosper	34 979	-
Fondation communautaire d'Ottawa	20 833	-
Fondation Trillium	6 869	8 396
Centraide Est de l'Ontario	2 838	-
Alterna Crédit Union (RALFO)	-	221
	191 906 \$	77 899 \$

7. PRÊT MICRO-CRÉDIT

Le Centre participe au programme Micro-Crédit qui octroie des prêts de dépannage sans intérêt auprès de sa clientèle. Ce service est offert en collaboration avec Desjardins et des donateurs.

	2022	2021
Fonds de Desjardins	33 772 \$	33 772 \$
Donateurs	6 749	6 749
	40 521 \$	40 521 \$

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

12

8. AFFECTATIONS INTERNES

En plus du Fonds non affecté, le Centre a créé deux fonds d'affectation interne.

Fonds de prévoyance

Le Fonds de prévoyance a été créé afin de permettre au Centre de faire face à toute éventualité financière future. Les objectifs de ce fonds sont de maintenir une réserve suffisante pour couvrir les charges de fonctionnement de l'organisme pour une période de six mois advenant une diminution importante des produits et/ou de pallier une fermeture du Centre (en compensant les employés avec une semaine de salaire par année de services, anciennement le Fonds d'indemnisation).

Fonds de réserve d'initiatives stratégiques 2021 à 2024

Le Fonds de réserve d'initiatives stratégiques 2021 à 2024 a été créé afin de permettre au Centre de tester des initiatives d'intervention ou de projet-pilote auprès de la population à faible revenu d'Ottawa tel qu'identifié dans la planification stratégique 2021 à 2024.

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par le Centre en vertu d'un bail venant à échéance en octobre 2023 totalise 17 741 \$ et les versements seront effectués au cours du prochain exercice.

10. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, le Centre signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables du Centre pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PRODUITS ET CHARGES PAR PROJET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

(non audité)

13

Bailleurs de fonds	Fonds de fonctionnement		Desjardins Mes finances, mes choix		Desjardins Micro-Crédit Est		Centraide Est de l'Ontario		Sous-total à reporter	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
PRODUITS										
Subventions et contrats	130 886	195 094	102 456	108 150	65 260	138 582	54 698	76 675	353 300	518 501
Dons	1 935	3 462	-	-	-	-	-	730	1 935	4 192
Intérêts	1 763	450	-	-	-	-	-	-	1 763	450
Autres activités	25 318	10 598	-	-	-	-	-	-	25 318	10 598
	159 902	209 604	102 456	108 150	65 260	138 582	54 698	77 405	382 316	533 741
CHARGES										
Salaires, contractuels et avantages sociaux	132 020	90 551	86 410	100 481	58 163	93 895	54 012	69 779	330 605	354 706
Loyer et frais afférents	13 745	14 018	3 000	1 500	1 500	1 500	-	1 000	18 245	18 018
Communications	2 396	1 286	1 172	1 478	1 052	697	-	613	4 620	4 074
Fournitures et frais de bureau	3 998	3 138	500	1 421	563	1 403	78	1 374	5 139	7 336
Assurances	1 835	1 591	500	100	500	100	-	100	2 835	1 891
Frais de déplacement	1 201	187	5 538	340	325	235	-	17	7 064	779
Frais d'activités communautaires	439	963	-	-	-	-	-	-	439	963
Publicité et promotion	1 931	1 208	310	-	657	2 039	-	-	2 898	3 247
Formation	29	-	-	-	-	-	-	-	29	-
Réunions et comités	302	471	-	-	-	-	-	-	302	471
Honoraires et services professionnels	13 574	14 290	5 026	2 830	2 500	38 713	608	4 522	21 708	60 355
	171 470	127 703	102 456	108 150	65 260	138 582	54 698	77 405	393 884	451 840
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES										
	(11 568)	81 901	-	-	-	-	-	-	(11 568)	81 901

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PRODUITS ET CHARGES PAR PROJET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

(non audité)

14

Bailleurs de fonds	Sous-total reporté		Prospérité Canada Champion de l'autonomie financière		Prospérité Canada Coaching – Prosper		Sous-total à reporter	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
PRODUITS								
Subventions et contrats	353 300 \$	518 501 \$	150 613 \$	151 673 \$	31 599 \$	- \$	535 512 \$	670 174 \$
Dons	1 935	4 192	-	-	-	-	1 935	4 192
Intérêts	1 763	450	-	-	-	-	1 763	450
Autres activités	25 318	10 598	-	-	-	-	25 318	10 598
	382 316	533 741	150 613	151 673	31 599	-	564 528	685 414
CHARGES								
Salaires, contractuels et avantages sociaux	330 605	354 706	142 233	140 391	23 820	-	496 658	495 097
Loyer et frais afférents	18 245	18 018	2 922	4 119	-	-	21 167	22 137
Communications	4 620	4 074	78	1 721	-	-	4 698	5 795
Fournitures et frais de bureau	5 139	7 336	807	674	4 381	-	10 327	8 010
Assurances	2 835	1 891	-	662	-	-	2 835	2 553
Frais de déplacement	7 064	779	-	31	-	-	7 064	810
Frais d'activités communautaires	439	963	-	-	-	-	439	963
Publicité et promotion	2 898	3 247	310	-	-	-	3 208	3 247
Formation	29	-	473	249	3 398	-	3 900	249
Réunions et comités	302	471	-	135	-	-	302	606
Honoraires et services professionnels	21 708	60 355	4 234	3 691	-	-	25 942	64 046
	393 884	451 840	151 057	151 673	31 599	-	576 540	603 513
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(11 568) \$	81 901 \$	(444) \$	- \$	- \$	- \$	(12 012) \$	81 901 \$

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PRODUITS ET CHARGES PAR PROJET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

(non audité)

15

Bailleurs de fonds	Fondation Communautaire d'Ottawa							
	Sous-total reporté		FCO - OAT		Fondation Trillium		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
PRODUITS								
Subventions et contrats	535 512 \$	670 174 \$	4 167 \$	- \$	100 828 \$	61 404 \$	640 507 \$	731 578 \$
Dons	1 935	4 192	-	-	-	-	1 935	4 192
Intérêts	1 763	450	-	-	-	-	1 763	450
Autres activités	25 318	10 598	-	-	-	-	25 318	10 598
	564 528	685 414	4 167	-	100 828	61 404	669 523	746 818
CHARGES								
Salaires, contractuels et avantages sociaux	496 658	495 097	4 167	-	88 185	45 208	589 010	540 305
Loyer et frais afférents	21 167	22 137	-	-	2 550	1 500	23 717	23 637
Communications	4 698	5 795	-	-	1 727	400	6 425	6 195
Fournitures et frais de bureau	10 327	8 010	-	-	1 321	4 969	11 648	12 979
Assurances	2 835	2 553	-	-	600	100	3 435	2 653
Frais de déplacement	7 064	810	-	-	-	38	7 064	848
Frais d'activités communautaires	439	963	-	-	-	-	439	963
Publicité et promotion	3 208	3 247	-	-	-	-	3 208	3 247
Formation	3 900	249	-	-	215	-	4 115	249
Réunions et comités	302	606	-	-	-	-	302	606
Honoraires et services professionnels	25 942	64 046	-	-	6 230	9 189	32 172	73 235
	576 540	603 513	4 167	-	100 828	61 404	681 535	664 917
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES								
	(12 012) \$	81 901 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(12 012) \$	81 901 \$